

Garantie Avantage^{MD}

Placements à terme liés aux marchés

Tableau des caractéristiques

Campagne de février 2023

Date initiale d'acceptation des dépôts : **19 novembre 2022**

Date finale d'acceptation des dépôts¹ : **20 janvier 2023**

Options de rendement

	Terme de 2 ans et 2 jours				Terme de 3 ans et 2 jours			
	Opportunité mondiale	Opportunité mondiale			Opportunité mondiale	Opportunité mondiale		
		500 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ à 249 999 \$	250 000 \$ et +		500 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ à 249 999 \$	250 000 \$ et +
Date initiale	3 février 2023	3 février 2023	3 février 2023	3 février 2023	3 février 2023	3 février 2023	3 février 2023	3 février 2023
Date d'échéance	5 février 2025	5 février 2025	5 février 2025	5 février 2025	5 février 2026	5 février 2026	5 février 2026	5 février 2026
Rendement (%) minimum garanti à maximum potentiel (Rendement annualisé (%))	6 à 11,2 (2,96 à 5,45)	0 à 26 (0 à 12,25)	0 à 28,6* (0 à 13,40*)	0 à 31,2** (0 à 14,54**)	9 à 18,5 (2,91 à 5,82)	0 à 42,5 (0 à 12,53)	0 à 46,75* (0 à 13,64*)	0 à 51** (0 à 14,73**)
Taux de participation	100 %	100 %	110 %	120 %	100 %	100 %	110 %	120 %

	Terme de 4 ans et 2 jours			Terme de 5 ans et 2 jours		
	Opportunité mondiale			Opportunité mondiale		
	500 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ à 249 999 \$	250 000 \$ et +	500 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ à 249 999 \$	250 000 \$ et +
Date initiale	3 février 2023	3 février 2023	3 février 2023	3 février 2023	3 février 2023	3 février 2023
Date d'échéance	5 février 2027	5 février 2027	5 février 2027	5 février 2028	5 février 2028	5 février 2028
Rendement (%) minimum garanti à maximum potentiel (Rendement annualisé (%))	0 à illimité (0 à illimité)	0 à illimité* (0 à illimité*)	0 à illimité** (0 à illimité**)	0 à illimité** (0 à illimité**)	0 à illimité*** (0 à illimité***)	0 à illimité**** (0 à illimité****)
Taux de participation	100 %	110 %	120 %	120 %	130 %	140 %

¹ Les sommes à investir et les instructions complètes doivent obligatoirement être reçues à cette date.

* Le rendement inclut le taux de participation de 110 %.
 ** Le rendement inclut le taux de participation de 120 %.
 *** Le rendement inclut le taux de participation de 130 %.
 **** Le rendement inclut le taux de participation de 140 %.
 ***** Le rendement inclut le taux de participation de 300 %.

Garantie Avantage^{MD}

Placements à terme liés aux marchés

Tableau des caractéristiques

Campagne de février 2023

Date initiale d'acceptation des dépôts : **19 novembre 2022**

Date finale d'acceptation des dépôts¹ : **20 janvier 2023**

Options de rendement

	Terme de 5 ans et 2 jours									
	Financières mondiales	Biens de consommation	Diversifié mondial ESG	Diversifié mondial			Diversifié canadien			
				500 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ à 249 999 \$	250 000 \$ et +	500 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ à 249 999 \$	250 000 \$ et +	
Date initiale	3 février 2023	3 février 2023	3 février 2023	3 février 2023	3 février 2023	3 février 2023	3 février 2023	3 février 2023	3 février 2023	3 février 2023
Date d'échéance	5 février 2028	5 février 2028	5 février 2028	5 février 2028	5 février 2028	5 février 2028	5 février 2028	5 février 2028	5 février 2028	5 février 2028
Rendement (%) minimum garanti à maximum potentiel (Rendement annualisé (%))	0 à 37,5**** (0 à 6,58****)	12 à 42,5 (2,29 à 7,34)	0 à 55 (0 à 9,16)	0 à 55 (0 à 9,16)	0 à 60,5* (0 à 9,92*)	0 à 66** (0 à 10,67**)	0 à 60 (0 à 9,86)	0 à 66* (0 à 10,67*)	0 à 72** (0 à 11,46**)	
Taux de participation	300 %	100 %	100 %	100 %	110 %	120 %	100 %	110 %	120 %	

¹ Les sommes à investir et les instructions complètes doivent obligatoirement être reçues à cette date.

* Le rendement inclut le taux de participation de 110 %.
 ** Le rendement inclut le taux de participation de 120 %.
 *** Le rendement inclut le taux de participation de 130 %.
 **** Le rendement inclut le taux de participation de 140 %.
 ***** Le rendement inclut le taux de participation de 300 %.

Paniers de titres

Biens de consommation

- Carrefour SA
- Danone SA
- Dollarama Inc.
- Kao Corp.
- Koninklijke Ahold Delhaize NV
- Metro Inc.
- Nestlé SA
- Procter & Gamble Co./The
- Reckitt Benckiser Group PLC
- Walmart Inc.

Diversifié canadien

- Algonquin Power & Utilities Corp.
- Banque Canadienne Impériale de Commerce
- Banque de Nouvelle-Écosse/La
- BCE Inc.
- Hydro One Limited
- Intact Corporation financière
- Magna International Inc.
- Metro Inc.
- Nutrien Limited
- Telus Corporation

Diversifié mondial

- Banque Toronto-Dominion/La
- Bridgestone Corp.
- Canon Inc.
- CGI Inc.
- CSL Ltd.
- Compagnies Loblaw Limitée/Les
- First Solar Inc.
- Intact Corporation financière
- Investor AB
- McDonald's Corp.
- National Grid PLC
- Nestlé SA
- Pfizer Inc.
- Reckitt Benckiser Group PLC
- Rogers Communications Inc.
- Sanofi
- SAP SE
- United Parcel Service Inc.
- Wheaton Precious Metals Corp.
- Zurich Insurance Group AG

Diversifié mondial ESG

- CGI Inc.
- Daiwa House Industry Co. Ltd.
- First Solar Inc.
- Goodman Group
- Hydro One Ltd.
- KDDI Corp.
- Magna International Inc.
- Merck KGaA
- Mitsubishi Corp.
- Mowi ASA
- Nutrien Ltd.
- NVIDIA Corp.
- Orsted AS
- Partners Group Holding AG
- SAP SE
- Schneider Electric SE
- SolarEdge Technologies Inc.
- STMicroelectronics NV
- Vestas Wind Systems A/S
- Welltower Inc.

Financières mondiales

- Allianz SE
- Assicurazioni Generali SpA
- AXA SA
- Banque Nationale du Canada/La
- Banque Royale du Canada
- Banque Toronto-Dominion/La
- Berkshire Hathaway Inc.
- Chubb Ltd.
- Financière Manuvie/La
- Financière Sun Life Inc./La
- Goodman Group
- HSBC Holdings PLC
- Intact Corporation financière
- Investor AB
- Legal & General Group PLC
- National Australia Bank Ltd.
- Sampo Oyj
- Swiss Life Holding AG
- Willis Towers Watson PLC
- Zurich Insurance Group AG

Opportunité mondiale

- Algonquin Power & Utilities Corp.
- Banque Canadienne Impériale de Commerce
- Banque Toronto-Dominion/La
- Danone SA
- Denso Corp.
- Deutsche Post AG
- Financière Manuvie/La
- Gilead Sciences Inc.
- Iberdrola SA
- KDDI Corp.
- McDonald's Corp.
- Nintendo Co. Ltd.
- Rio Tinto Ltd.
- Roche Holding AG
- Sanofi
- Swisscom AG
- TELUS Corp.
- Thomson Reuters Corp.
- Unilever PLC
- Zurich Insurance Group AG

Caractéristiques

Dépôt minimal¹	500 \$. Les dépôts sont acceptés jusqu'au 95 ^e anniversaire du rentier.
Admissibilité à divers régimes^{2,3}	REER, CRI, FERR, FRV, CELI et régimes non enregistrés
Option de rachat	La totalité ou une partie du dépôt initial peut être rachetée ou transférée en tout temps. Valeur de rachat = valeur courante – [(taux d'intérêt composé sur un dépôt du même terme à court + 1,5 %) × nombre d'années jusqu'à l'échéance × valeur courante]. La valeur de rachat ne peut être supérieure au dépôt initial.
Garantie au décès	Le capital-décès correspond à 100 % du dépôt initial.
Intérêt sur les dépôts versés avant une date initiale	Taux d'intérêt du placement à intérêt quotidien spécial : 1,30 %
Honoraires de gestion	Aucuns frais
Protection par Assuris	Oui
Protection contre les créanciers⁴	Insaisissable lorsqu'un bénéficiaire « privilégié » ou irrévocable est nommé.

Jours ouvrables particuliers

Les jours ouvrables particuliers sont utilisés pour calculer le taux de rendement.

Terme de 2 ans et 2 jours	Terme de 3 ans et 2 jours	Terme de 4 ans et 2 jours	Terme de 5 ans et 2 jours
Opportunité mondiale	Opportunité mondiale	Opportunité mondiale	Biens de consommation Diversifié canadien Diversifié mondial Diversifié mondial ESG Financières mondiales Opportunité mondiale
3 décembre 2024	3 décembre 2025	3 décembre 2026	3 décembre 2027
7 janvier 2025	5 janvier 2026	4 janvier 2027	4 janvier 2028
3 février 2025	3 février 2026	3 février 2027	3 février 2028

¹ Tous les dépôts sont d'abord placés dans le fonds à intérêt quotidien spécial jusqu'à leur investissement lors de la prochaine date d'émission. La somme accumulée à cette date, appelée la date initiale, constitue le dépôt initial et est investie dans **Garantie Avantage** si le montant du dépôt minimal de l'option choisie est respecté. La date d'échéance d'un accord de débits préautorisés (DPA) dépend de la date initiale et du terme.

² Admissible aux FRV uniquement sous la législation du Québec.

³ Pas de versements périodiques pour un FERR ou un FRV. Votre conseiller peut vous montrer comment générer un revenu d'un FERR en effectuant une répartition entre **Garantie Avantage** et un placement à terme rachetable.

⁴ Ces renseignements sont fournis à titre indicatif seulement et ne constituent pas une opinion juridique. Les règles d'insaisissabilité peuvent varier selon les provinces et être complexes. Ainsi, les contrats deviennent saisissables lorsqu'on peut prouver qu'ils ont été établis dans le but d'éviter le remboursement de dettes ou lorsque le preneur déclare faillite dans l'année suivant la désignation d'un bénéficiaire. Les personnes intéressées devraient s'adresser à un juriste (notaire ou avocat) pour analyser leur situation particulière.

Les renseignements contenus dans le présent document sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Desjardins Assurances se réserve le droit de suspendre les dépôts dans **Garantie Avantage** pour la campagne de février 2023 ou de repousser les dates initiales.



DESJARDINS est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, utilisée sous licence.

Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.
200, rue des Commandeurs, Lévis (Québec) G6V 6R2 / 1 866 647-5013

^{MD} Marque déposée de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie

